

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'INNOVATION

L'équipe Développement à votre service

Pascal BALLAND

M. 06 75 75 01 04 - T. 01 41 47 10 76

pascal.balland@consuel.com

Denis AMIOT

M. 06 78 20 72 81 - T. 01 41 47 10 92

denis.amiot@consuel.com

Christophe FRISCH

M. 06 75 75 00 21 - T. 01 41 47 10 76

christophe.frisch@consuel.com

David DEMARQUE

M. 06 75 75 00 87 - T. 01 41 47 10 92

david.demarque@consuel.com

Stéphane FEUGAS-BAILLE

M. 06 75 75 01 41 - T. 01 41 97 86 36

stephane.feugas-baille@consuel.com

Georges RAMALHO COIMBRA

M. 07 72 55 06 87 - T. 01 41 97 86 36

georges.ramalho-coimbra@consuel.com

Qui sommes-nous ?

CONSUEL (COMité National pour la Sécurité des Usagers de l'Electricité) est une association loi 1901, Reconnue d'Utilité Publique¹ qui existe depuis plus de 50 ans.

Sa création est à l'initiative des organisations d'utilisateurs, des organisations professionnelles et des distributeurs d'énergie. CONSUEL est géré par un Conseil d'Administration composé de ces trois collèges et se trouve sous tutelle de la DGE².

Sa mission, confiée par les pouvoirs publics, est de veiller au respect des prescriptions de sécurité imposées par les règlements en vigueur relatives aux installations électriques.

CONSUEL est un référent technique reconnu en matière de sécurité électrique et intervient, à ce titre, dans de nombreux groupes de travail avec la DHUP³, le Ministère du Travail et divers organismes et aussi en tant qu'organisme de formations des installateurs électriciens professionnels. CONSUEL est accrédité⁴ par le COFRAC (Comité Français d'Accréditation) pour ses activités d'inspection depuis 1998.

Aujourd'hui, CONSUEL en chiffres, ce sont :

- 700 000 Attestations de Conformité visées par an
- 340 salariés dont 200 inspecteurs répartis sur l'ensemble du territoire
- 14 sites en métropole et DOM
- 40 formateurs qualifiés
- 900 journées de formation assurées par an

¹ CONSUEL obtient sa RUP en 2004

² DGE : Direction générale de l'énergie et du climat

³ DHUP : Direction de l'habitat de l'urbanisme et des paysages

⁴ Accréditation COFRAC Inspection n°3-069, liste des sites et portée disponibles sur www.cofrac.fr



Innovons pour la sécurité électrique

Direction du Développement
et de l'Innovation
Produits et
Services





LOI ALUR

GESTION LOCATIVE

BILAN ÉLECTRIQUE PATRIMOINE

Logements & Parties communes

- Évaluation des prescriptions minimales de sécurité
- Respect des obligations réglementaires
- Synthèse avec tri et taux des anomalies
- Aide à la gestion du Plan Stratégique du Patrimoine
- Aide à la décision budgétaire



DIAGNOSTIC LOGEMENT INDIVIDUEL RELOCATION

- Évaluation des prescriptions minimales de sécurité
- Respect des obligations réglementaires
- Priorisation des justes travaux selon vos marchés

ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE



- Analyse et ajustement du bordereau "Marché"
- Adaptabilité des ordres de service travaux
- Approche technique spécifique

LOI SRU

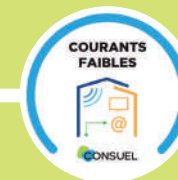
LOI ELAN

PATRIMOINE - DÉVELOPPEMENT INNOVATION

COURANTS FAIBLES - IRVE

DIAGNOSTIC PERFORMANCE NUMÉRIQUE

Évaluation de la TV et des réseaux de communication du logement



DIAGNOSTIC TV & RÉSEAU DE COMMUNICATION

- Évaluation des différents aspects techniques des matériels mis en place
- Réalisation de mesures (niveaux, qualité, débit)
- Conseil sur les éventuels éléments à modifier.



ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE

- Accompagnement technique
- Analyse de solutions techniques
- Aide à la rédaction de pièces de marché

ANALYSE DE PARTIES COMMUNES

COURANTS FAIBLES

Cartographie Numérique du Bâtiment

SERVICES GÉNÉRAUX

Vérification des prescriptions de sécurité électrique

COLONNES ÉLECTRIQUES

- Maintenance et sécurité
- Antennes - relais 4G/5G
- IRVE
- Autoconsommation collective

ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE



- Lecture et corrélation des documents techniques suite aux bilans électriques
- Approche technique spécifique
- Aide à l'élaboration de notices utilisateurs



ACCOMPAGNEMENT QUALITÉ

Analyse des visites, suivi administratif, réunion et suivi prestataires...

ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE



- Réunions de lancement
- Rencontres d'information CONSUEL
- Logement témoin / préventif
- Participation aux réunions de chantier

SUIVI DE TRAVAUX



- Réunion de lancement
- Réunion de chantier spécifique
- Suivi de travaux spécifiques
- Suivi de projet
- Accompagnement des prestataires



ATTESTATION CONSUEL

L'Attestation de Conformité visée par CONSUEL est remise par l'auteur des travaux. Elle est la preuve du respect des prescriptions de sécurité relatives aux installations électriques.

Elle est remise pour chaque logement reloué et partie commune réhabilitée.



ACCOMPAGNEMENT QUALITÉ

Analyse des visites, suivi administratif, réunion et suivi prestataires... Web service, [monespaceconsuel](https://monespaceconsuel.com)



ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE

- Reporting de suivi
- Statistiques
- Aide à la gestion des réclamations...

ATTESTATION FIN DE TRAVAUX

Garantie effective du bon fonctionnement et de la pérennité des installations de courants faibles. Fournie par l'auteur des travaux.



CERTIFICAT CONSUEL IRVE / ADVENIR

- Vérification du respect des règles de sécurité spécifiques
- Valorisation des travaux réalisés par l'installateur
- Garantie contre les risques électriques pour les gestionnaires
- À intégrer dans les pièces écrites



BAILLEUR / ENTREPRISE

- Habilitations/Recyclages
- Savoir apprécier la sécurité électrique d'un logement
- Mise en sécurité des installations électriques / Loi ALUR

SERVICES TECHNIQUES

- Mise en sécurité des installations électriques / Loi ALUR
- Mise en conformité des installations électriques
- Réhabilitation partielle des installations électriques
- IRVE : Infrastructure de recharge des véhicules électriques
- Habilitations / Recyclages

ENTREPRISES / SERVICES TECHNIQUES BAILLEURS

- Ouvrages Colonnes Électriques
- Réception et distribution des signaux courants faibles